



N°7
Bilan
23/12/2019



Animateur filière

Jean-Christophe LEGENDRE
ASTREDHOR Sud-Ouest
GIE Fleurs et Plantes
jean-christophe.legendre@astredhor.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Horticulture-
Pépinière
Grand Sud-Ouest
N°XX du XX/XX/20XX »*



Edition **Pépinière**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF :

<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2019>

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur :
Formulaire d'abonnement au BSV

BILAN 2019

**Attention en période de floraison :
respecter la réglementation abeille.**



Préambule

Les observations sont menées essentiellement dans le cadre du service conseil animé par ASTREDHOR Sud-Ouest et sur des parcelles de la station d'expérimentation de Villenave d'Ornon (33).

Le territoire couvre la Nouvelle Aquitaine (essentiellement ex Aquitaine et Poitou Charentes) et l'Occitanie (essentiellement ex Midi Pyrénées).

Les visites conseils sont réalisées sur près de 20 pépinières ornementales et fruitières (conteneurs et plein champ).

La fréquence des visites conseil sur les entreprises varie de 1 à 10 par an, et les informations sont aussi alimentées par des échanges réguliers toute l'année.

Des pièges installés sur quelques entreprises et à la station d'expérimentation de Villenave-d'Ornon (33) permettent de suivre certains ravageurs (mai à octobre) :

➔ Pyrale du buis *Cydalima perspectalis*, Punaise diabolique *Halyomorpha halys*, Tordeuse orientale du pêcher *Cydia molesta* et Xylébore disparate *Xyleborus dispar*.

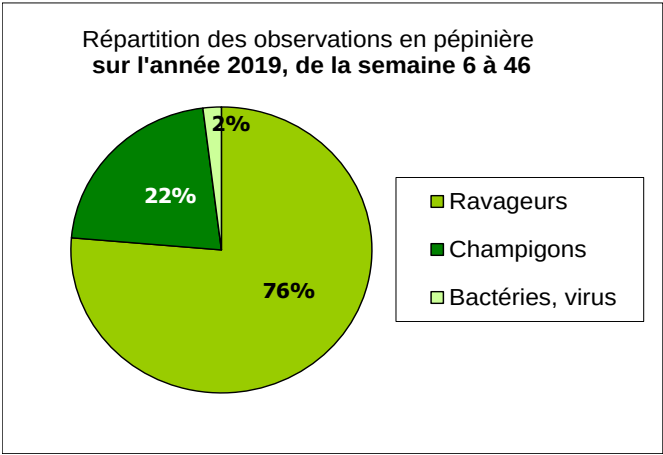


Méthode de recueil des données d'observations

Ce BSV est alimenté par **203 diagnostics** réalisés sur **78 visites de pépinières ornementales et fruitières** du Sud-Ouest de la **semaine 6 à la semaine 46**. Les observations concernent les cultures touchées par un bio-agresseur. Les cultures saines ne sont pas notées.

Pour chaque catégorie de bio-agresseur et pour chaque observation :

- un **niveau d'attaque** est relevé (voir tableau suivant) puis une **moyenne pondérée** est calculée (niveau d'attaque x effectif des observations par niveau d'attaque) ➔ c'est une indication d'**intensité d'attaque** (échelle 1 à 3).
- un **% d'observations** est calculé par bio-agresseur, relativement à un total d'observations de ravageurs ou de maladies ➔ c'est une indication de **fréquence d'attaque** (échelle 1 à 3).
- un **% d'entreprises touchées** est calculé par bio-agresseur.
- les cultures touchées sont listées et le nombre d'observations réalisées est précisé entre parenthèses.



Evaluer les risques		Analyser et gérer les risques
Intensité d'attaque 1	Faible, peu de petits foyers	➔ observer l'évolution du ravageur, la gestion par les auxiliaires si présents
Intensité d'attaque 2	Moyenne, quelques gros, ou nombreux petits, foyers	➔ réajuster la protection vis-à-vis du bio-agresseur en renforçant les lâchers d'auxiliaires ou en intervenant avec un produit de bio contrôle respectant au mieux les auxiliaires.
Intensité d'attaque 3	Forte, généralisée ou en voie de l'être	➔ intervenir (avec un produit chimique) en privilégiant des produits présentant le plus faible risque pour la santé et l'environnement, réduire le niveau de pression
Dans tous les cas, gérer les foyers (élimination, taille, interventions localisées)		

Légendes pour les tableaux qui suivent :

INTENSITE D'ATTAQUE	INDICE DE FREQUENCE D'ATTAQUE	INDICE DE GRAVITE D'ATTAQUE = Intensité x Indice de fréquence
1 < Faible < 1.5	Indice 1 = - de 10% des observations	1 < Peu grave < 3
1.5 < Faible à moyenne < 2	Indice 2 = 10-20% des observations	3 < Moyennement grave < 5
2 < Moyenne à forte < 2.5	Indice 3 = + de 20% des observations	5 < Grave < 7
2.5 < Forte		7 < Très grave < 9

L'évolution des pressions en 2019, par rapport à la campagne 2018, est indiquée dans les tableaux d'observations des bioagresseurs par les mentions : + ; - ; =.

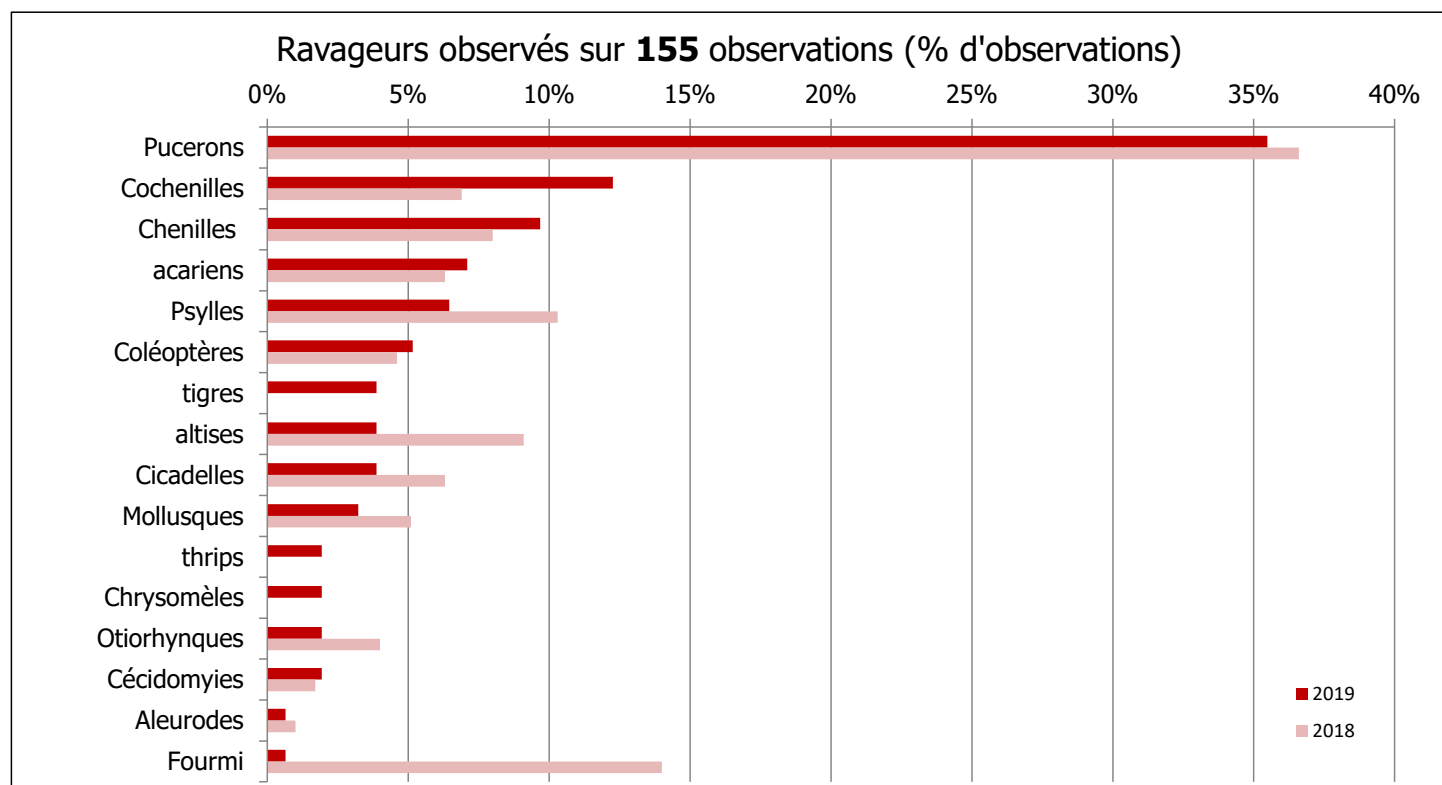
Ravageurs

Le tableau ci-après illustre les données collectées sur l'année 2019.

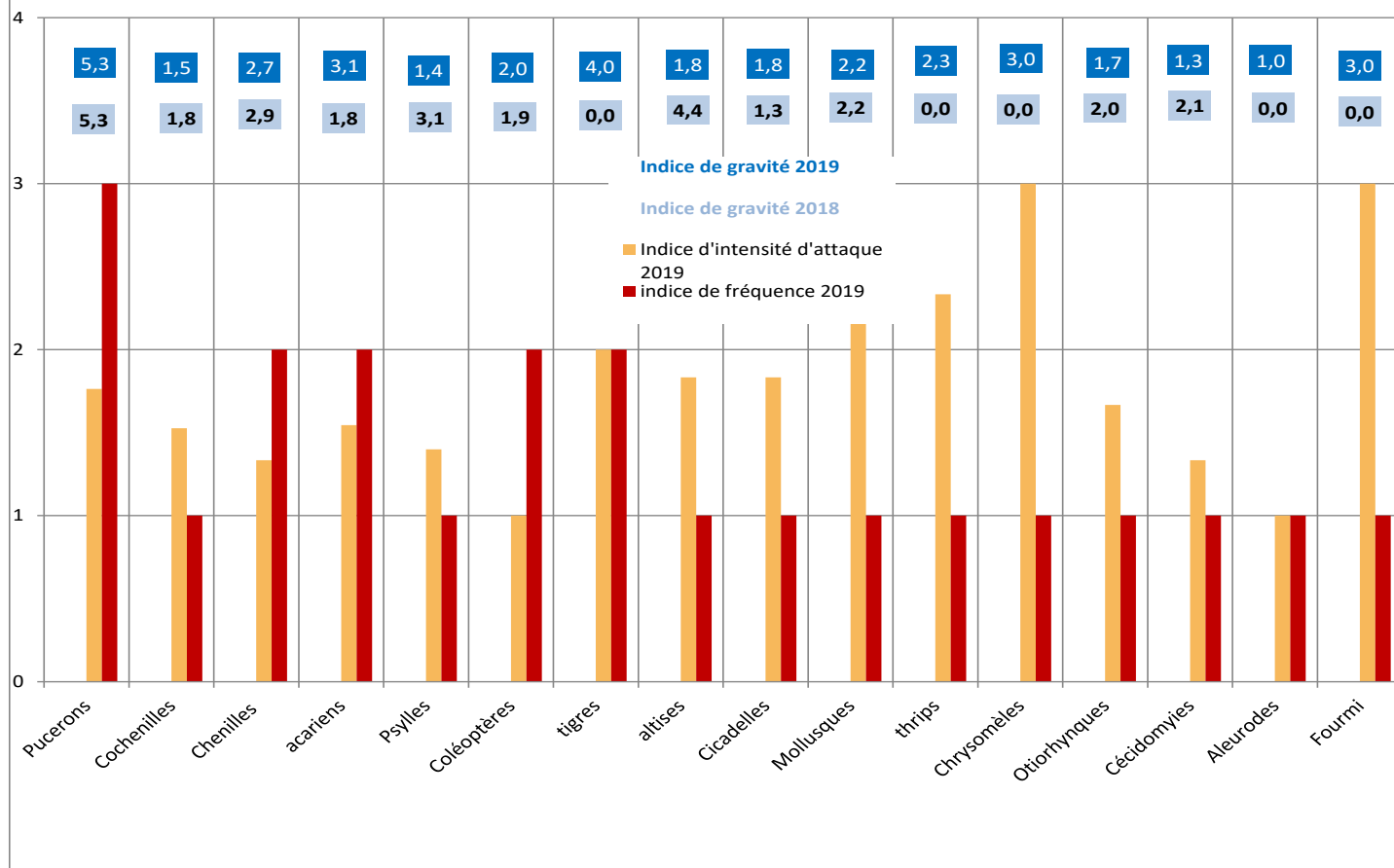
155 observations (76,4 % des observations) ont été réalisées sur des cultures touchées par des ravageurs.

Tableau 1 PEPINIERE	Traitement données nombre d'observations/niveaux d'attaque													
	1	2	3	nb obs.	nb ent.	% obs./ total	% ent.	% obs./ Ravageurs	intensité attaque	Indice de fréquence 2019	Indice de gravité 2019	% obs./ Rav. en 2018	Indice gravité 2018	Evolution par rapport à 2018
tout ravageur confondu				155	78	76,4%		100%	1,8					
Pucerons	24	20	11	55	18	27,1%	23%	35,5%	1,8	3	5,3	36,6%	5,3	=
Cochenilles	12	4	3	19	11	9,4%	14%	12,3%	1,5	1	1,5	6,9%	1,8	-
Chenilles	10	5	0	15	6	7,4%	8%	9,7%	1,3	2	2,7	8,0%	2,9	=
acariens	7	2	2	11	6	5,4%	8%	7,1%	1,5	2	3,1	6,3%	1,8	+
Psylles	6	4	0	10	7	4,9%	9%	6,5%	1,4	1	1,4	10,3%	3,1	-
Coléoptères	8	0	0	8	5	3,9%	6%	5,2%	1,0	2	2,0	4,6%	1,9	=
tigres	0	6	0	6	3	3,0%	4%	3,9%	2,0	2	4,0	0,0%	0,0	+
altises	2	3	1	6	3	3,0%	4%	3,9%	1,8	1	1,8	9,1%	4,4	-
Cicadelles	2	3	1	6	4	3,0%	5%	3,9%	1,8	1	1,8	6,3%	1,3	+
Mollusques	1	2	2	5	3	2,5%	4%	3,2%	2,2	1	2,2	5,1%	2,2	=
thrips	1	0	2	3	3	1,5%	4%	1,9%	2,3	1	2,3	0,0%	0,0	+
Chrysomèles	0	0	3	3	3	1,5%	4%	1,9%	3,0	1	3,0	0,0%	0,0	+
Otiorhynques	1	2	0	3	2	1,5%	3%	1,9%	1,7	1	1,7	4,0%	2,0	-
Cécidomyies	2	1	0	3	2	1,5%	3%	1,9%	1,3	1	1,3	1,7%	2,1	-
Aleurodes	1	0	0	1	1	0,5%	1%	0,6%	1,0	1	1,0	1,0%	0,0	+
Fourmi	0	0	1	1	1	0,5%	1%	0,6%	3,0	1	3,0	14,0%	0,0	+

Les ravageurs les plus fréquemment observés (indice de fréquence ≥ 2) sont **pucerons, chenilles, acariens et tigres, coléoptères**. Ces 5 ravageurs arrivaient déjà en tête des diagnostics les années précédentes. Le pourcentage d'observations des 5 principaux ravageurs a sensiblement augmenté par rapport à 2018 ainsi que l'indice de gravité de leurs attaques. Les chrysomélidés, les coléoptères, tigres arrivent désormais dans le top 5 des ravageurs observés, en développement chaque année. L'été chaud a été favorable aux acariens.

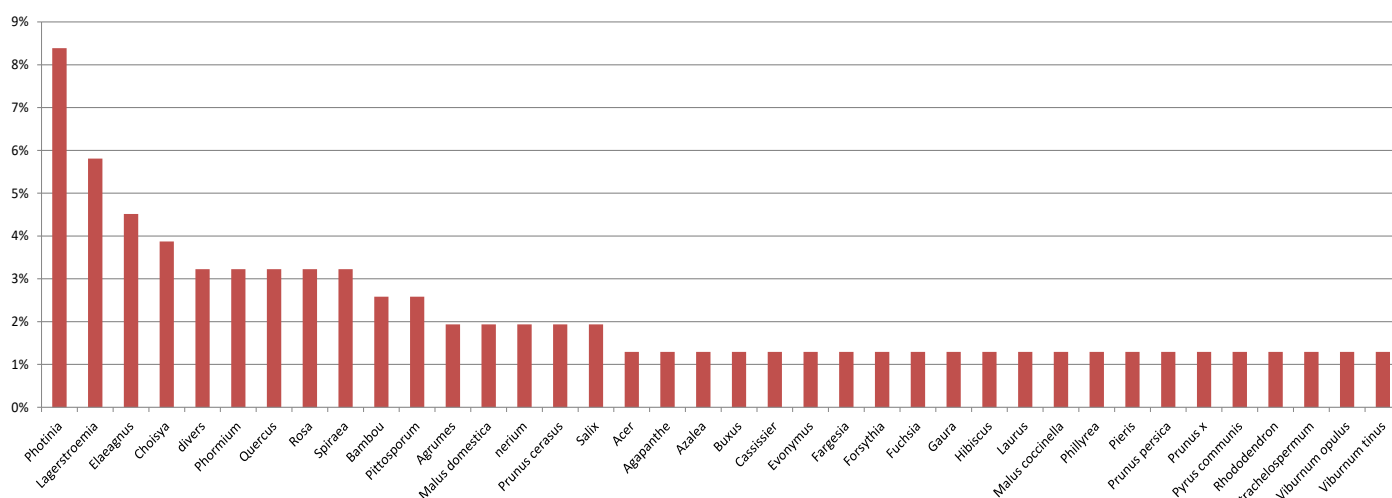


Analyse des observations de ravageurs en pépinière - 2019



Nous présentons les ravageurs par ordre décroissant du nombre d'observations. Les cultures sont listées et le nombre d'attaques observées est précisé entre parenthèses. Nous n'apportons de développement que pour les ravageurs les plus observés (plus de 9 % des observations cette année) soit, dans l'ordre décroissant du nombre de diagnostics sur l'année 2019 : **Pucerons et Cochenilles**.

Cultures touchées par des ravageurs (% observations >1 %)



• Pucerons



Situation sur le terrain

***Photinia*(8), *Lagerstroemia*(5), *Malus domestica*(4), *Rosa*(4), *Quercus*(3), *Spiraea*(3),**

Acer (2), *Cassissier*(2), *Pittosporum*(2), *Prunus cerasus*(2), *Pyrus communis*(2), *Salix*(2), *Viburnum opulus*(2), *Abelia*(1), *Amelanchier*(1), *Bambou*(1), *Chaenomeles*(1), *cordyline*(1), *Hibiscus*(1), *Hypericum*(1), *nerium*(1), *Punica*(1), *ribes*(1), *Tetrapanax*(1), *Vaccinium*(1), *Viburnum*(1)

29 diagnostics (35.5 % des observations) ont été réalisés sur **26 cultures** différentes (+1/3 des cultures) avec des **attaques** faibles (43,6 %) à **moyennes** (36,3 %). Ce ravageur est fréquemment observé sur **23 % des visites d'entreprises**, et les attaques sont globalement **graves** (5.3 sur une échelle de 9) comme en 2018. La situation générale pour les pucerons est globalement comparable à 2018.

Faits marquants :

Les attaques de **pucerons du laurier-rose** (*Aphis nerii*) ont été **précoces** (dès la semaine 6), notamment pour les lots cultivés (en partie) ou protégés sous abris, et ont été constatées tout au long de l'année, jusqu'à l'automne.

Parmi les **espèces spécifiques**, *Tinocallis kahawaluokalani* (***Lagerstroemia***) et *Takecallis sp.* (**Bambous**) sont fréquemment rencontrés et posent problème à cause de leur cycle rapide chez les producteurs spécialisés. Plus ponctuellement, les pucerons, *Myzus cerasi* (***Cerisier***), *Aphis grossulariae* (***Groseillier***), *Eriosoma lanigerum* (***Pommier***), *Cryptomyzus ribis* (***Cassis***) ont été diagnostiqués en 2019.



Aphis nerii* sur *Nerium oleander
(Astredhor Sud-Ouest)



Aphis spiraeicola* sur *Photinia
(Astredhor Sud-Ouest)



Eriosoma lanigerum* sur *Malus
(Astredhor Sud-Ouest)



Cryptomyzus ribis* sur *Groseillier
(Astredhor Sud-Ouest)



Takecallis sp.* sur *Bambous
(Astredhor Sud-Ouest)



Tinocallis kahawaluokalani* sur *Lagerstroemia (Astredhor Sud-Ouest)

• Cochenilles



Situation sur le terrain

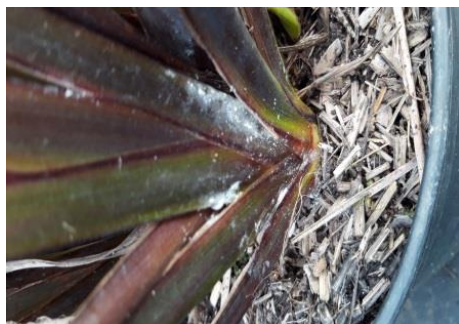
Phormium(5), Agrumes(3), Bambou(2), Pittosporum(2), Acacia(1), Choisya(1), Citrus(1), Fargesia(1), Pistacia(1), Quercus(1), trachelospermum(1)

19 diagnostics (12,3 % des observations) ont été réalisés sur **11 cultures** différentes avec des **niveaux d'attaque faibles à moyens**.

Ce ravageur est observé, sur **14 % des visites d'entreprises**, et les attaques sont **peu graves** (1,5 sur une échelle de 9), en baisse par rapport aux années précédentes et 2018.

Faits marquants :

Il s'agit d'attaques faibles à moyennes, peu graves, pour 84,2 % des cas. Néanmoins, attaques fortes sur **Bambou** (*Kuwanapsis pseudoleucaspis*), et **Pittosporum, Trachelospermum** avec *Icerya purchasi*.



Balanococcus diminutus sur Phormium
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



Ceroplastes sinensis sur Agrumes
(Source : Astredhor Sud-Ouest)

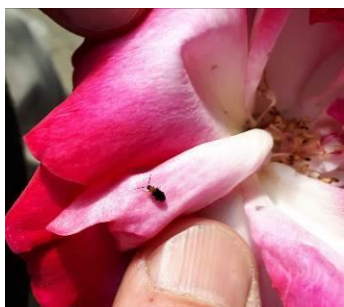


Kuwanapsis pseudoleucaspis
(Source : Astredhor Sud-Ouest)

• Autres ravageurs (moins de 8 % des observations)

- **Chenilles** : 15 diagnostics ont été effectués (7,4 % des observations), avec des attaques plutôt moyennes, peu graves à 2,7. Il s'agit surtout d'attaques ponctuelles sur **Photinia, Buxus** (*Cydalima perspectalis*). Les dégâts sur feuillage restent limités. La pression des pyrales sur Buis est plus faible qu'en 2018, malgré 4 générations observées dans les Pyrénées atlantiques (64).
- **Acariens, Tétranyques** : 11 diagnostics ont été effectués (5,4 % des observations), avec des attaques assez fortes de 3,1. Il s'agit surtout d'attaques ponctuelles **sur Choisya, laurier-rose et bambous**. Les dégâts sur feuillage restent limités en extérieur mais sous abris les attaques sont souvent préoccupantes si ce n'est pas détecté à temps. Sur **Bambous (Fargesia)** les acariens présents sont spécifiquement *Schizotetranychus celarius* et *Tetranychus urticae* sur la plupart des autres espèces végétales.
- **Psylles** : 10 diagnostics ont été faits (4,9 % des observations), avec une prédominance (60 % des attaques) sur *Elaeagnus ebbingei* (**Chalef**) par *cacopsylla fulguralis* et *Agonoscena targioni* sur *pistacia*.
- **Coléoptères et Altises** : 14 diagnostics ont été effectués (3,9 % + 3 % des observations), avec des attaques assez fortes de 2 à 1,8, en baisse par rapport à 2018. Essentiellement des *altises* et *Lupéromorpha lutescens*.
- **Tigres** : 6 diagnostics ont été faits (3 % des observations), avec une prédominance (100 % des attaques) par *Stephanitis rhododendri*, sur **Azalea, Rhododendron et Pieris**.

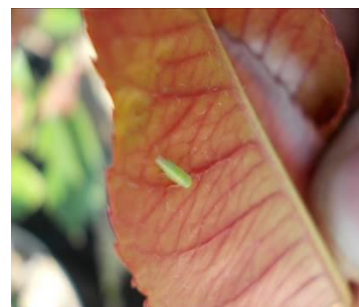
- **Cicadelles** : 6 diagnostics ont été faits (3 % des observations), avec une prédominance de 2 espèces, *Empoasca vitis* et *Metcalfa pruinosa* sur **fruitiers, saule, Choisya**. Indice de gravité à 1,8.
- **Mollusques** : 5 diagnostics ont été effectués (2,5 % des observations). Ces observations concernent principalement tous les sites. L'intensité d'attaque est assez forte à 2,2, comme en 2018. Les dégâts sont surtout dus aux **limnées (ou Lymnées)**, genre *Limneae*. Les dégâts sont observables sur les plantes à feuillage persistant, comme **Phormium, Choisya, Abutilon, Alstromeria, Photinia**.
- **Thrips** : 3 diagnostics faits sur 3 espèces (1,5 % des observations), **Troène, laurier-tin, trachelospermum**. L'été chaud a été favorable, attaque très forte sur Troène en pleine-terre, 2,3. Rien observé en 2018.
- **Chrysomèles** : 3 diagnostics faits sur 3 espèces (1,5 % des observations), surtout sur arbres d'alignement en pleine-terre, et *Gaura* et *Phillyrea*. **Indice de gravité fort de 3, rien en 2018**, avec des observations de défoliation quasi totale des arbres. Ces bioagresseurs sont difficiles à identifier.
- **Otiorhynques** : 3 diagnostics ont été effectués (1,5 % des observations). Il s'agit d'attaques d'*Otiorynchus sulcatus* sur Forsythia, laurier-tin et autres espèces. Très polyphages mais avec peu de gravité cette année, 1,7.
- **Cécidomyies** : 3 diagnostics ont été effectués (1,5 % des observations). Il s'agit d'attaques de *Dasineura gleditsiae* sur *Gleditsia* (1) provoquant un enroulement du feuillage. Sur *Agapanthe*, il a été identifié la cécidomyie ***Enigmadiplosis agapanthi***. Ce **ravageur émergent** (3^{ème} année), provoque des déformations sur boutons floraux, une coloration anormale et des boutons qui ne s'ouvrent pas allant parfois jusqu'à un effondrement des têtes florales. Le contrôle des jeunes plants est important pour détecter très tôt sa présence et éviter son développement. L'indice de gravité est de 2,1, en baisse par rapport à 2018.
- **Aleurodes** : 1 diagnostic a été effectué (0,5 % des observations). Il s'agit d'attaques de ***Trialeurodes vaporariorum* sur Choisya ternata** en serre froide, à la fin de l'été. Indice de gravité de 1, rien en 2018.
- **Fourmi** : 1 diagnostic a été effectué (0,5 % des observations). Il s'agit d'attaques de **Fourmi sur Quercus ilex** produit en conteneur et arrosage en goutte à goutte. L'indice de gravité est fort à 3.



Luperomorpha xanthodora
(Astredhor Sud-Ouest)



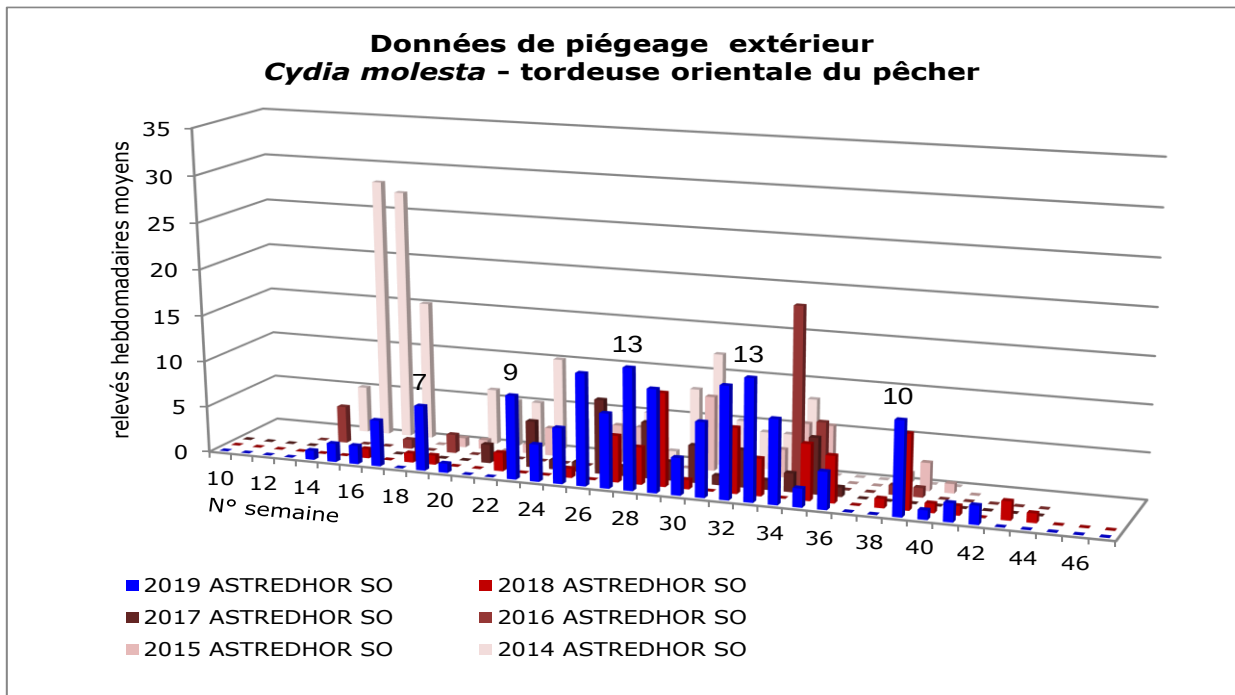
Larve de cécidomyie *E. agapanthi*
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



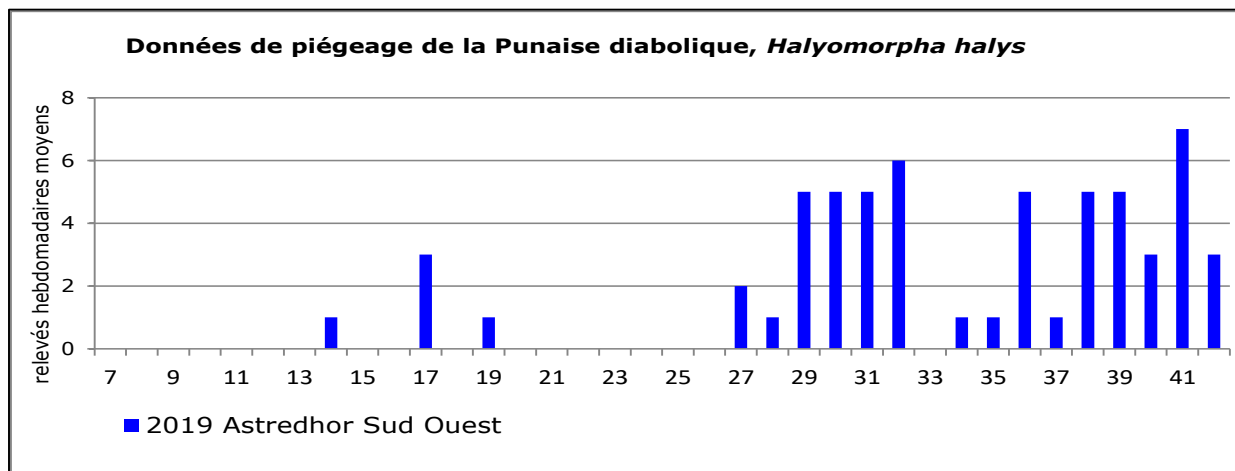
Empoasca vitis* sur *Photinia
(Source : Astredhor Sud-Ouest)

• Réseau de piégeage Astredhor Sud-Ouest

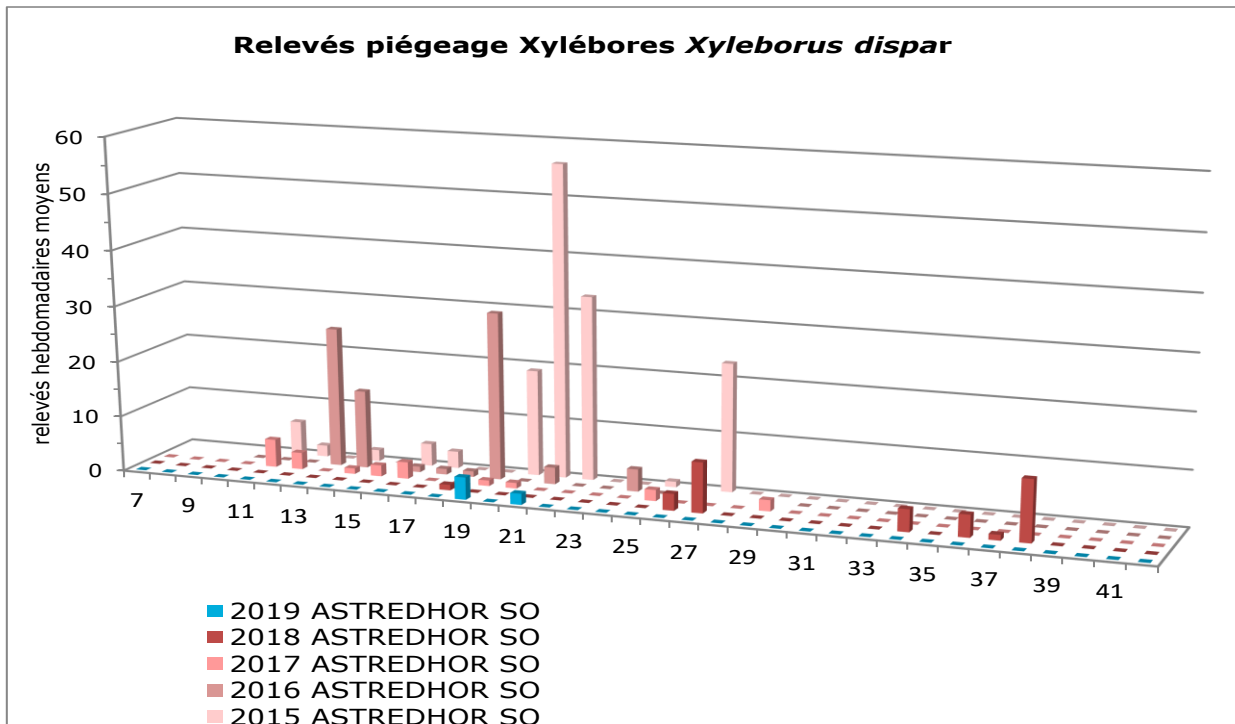
- ***Cydia molesta***, tordeuse orientale du pêcher : beaucoup de générations cette année comparée à 2018. De début avril jusqu'à fin octobre avec des pics réguliers tous les 15 jours à 3 semaines. Un ralentissement pendant les grosses chaleurs de juillet-août.



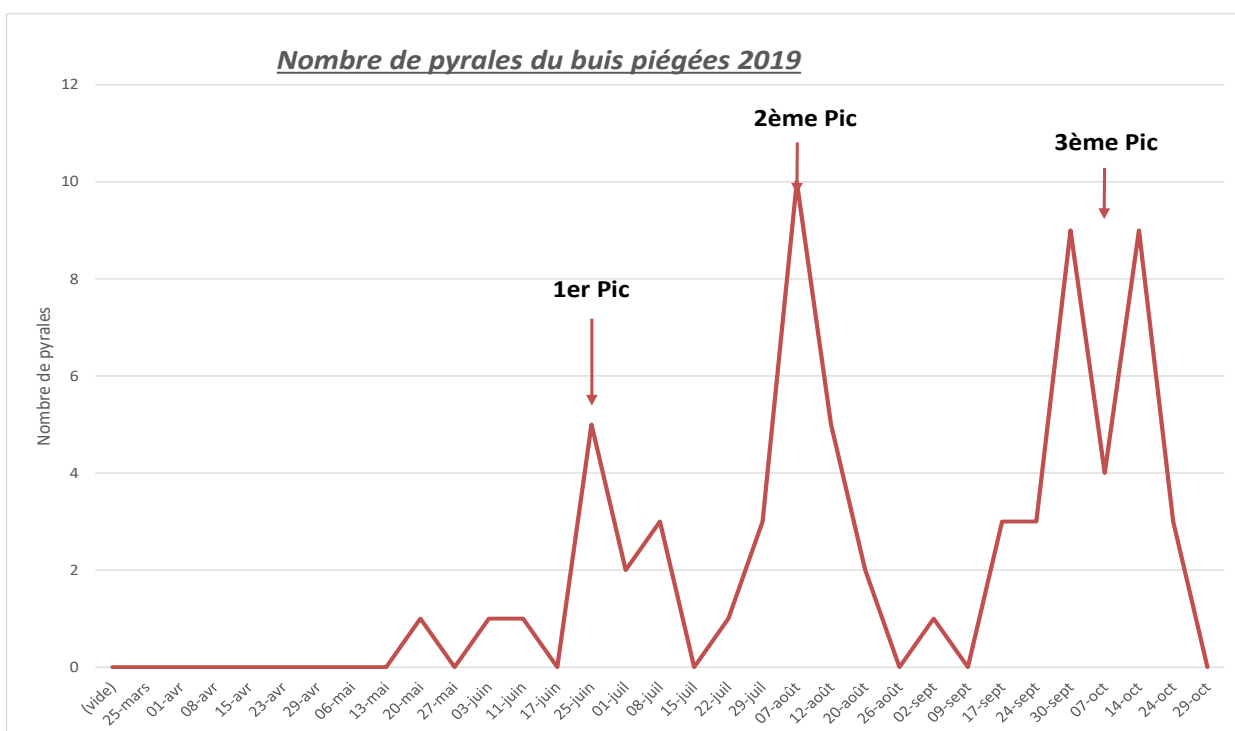
- ***Halyomorpha halys***, punaise diabolique : 1 à 5 individus capturés/sem. Forte pression Landes, Lot-et-Garonne et Midi-Pyrénées.
1^{ère} année de piégeage à la station ASTREDHOR sud-ouest. 1^{er} piégeage en mai puis second de mi-juillet à mi-août puis septembre et octobre. En 2020 nous pourrions comparer les évolutions de population.



- ***Xyleborus dispar***, xylébore : **peu ou pas de piégeage**, légers pics en mai, plus tôt qu'en 2018. En pépinières, dans les entreprises, les piégeages avec les pièges REBELL rouge ont fonctionné jusqu'à fin juin, surtout aux abords des bois et forêts.



- ***Cydalima perspectalis***, pyrale du buis : Niveau de pression **assez faible** cette années à Astredhor Sud-Ouest. 3 pics de vol, 4 en 2018. Les chaleurs de cet été ont limité les quantités d'individus.



Faits marquants :

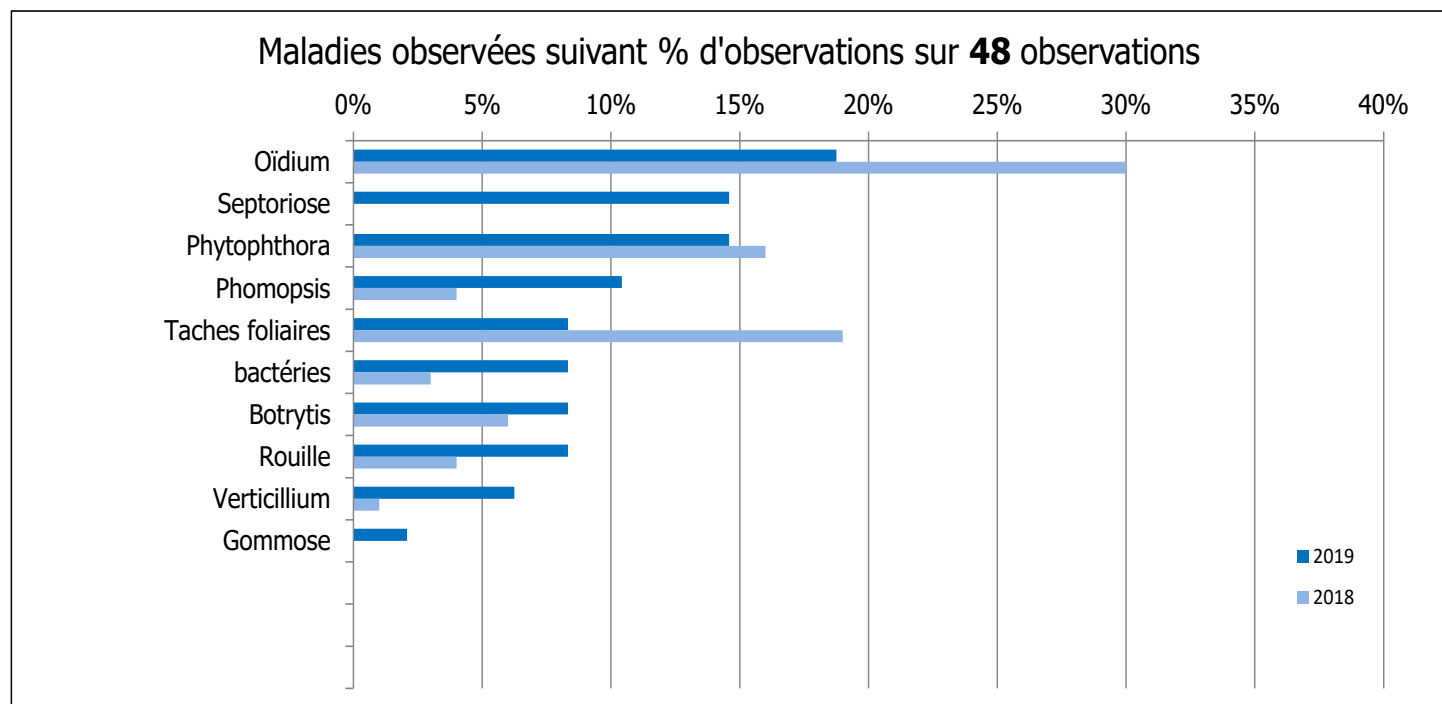
La douceur des hivers favorisent une diapause sans risque majeurs. Les piégeages de fin d'automne sont encore importants (voir pyrales du buis et punaises diaboliques). Il faudra être vigilant au début du printemps 2020 pour appréhender les dégâts possibles en cultures, à partir de mi-mars environ.

Maladies

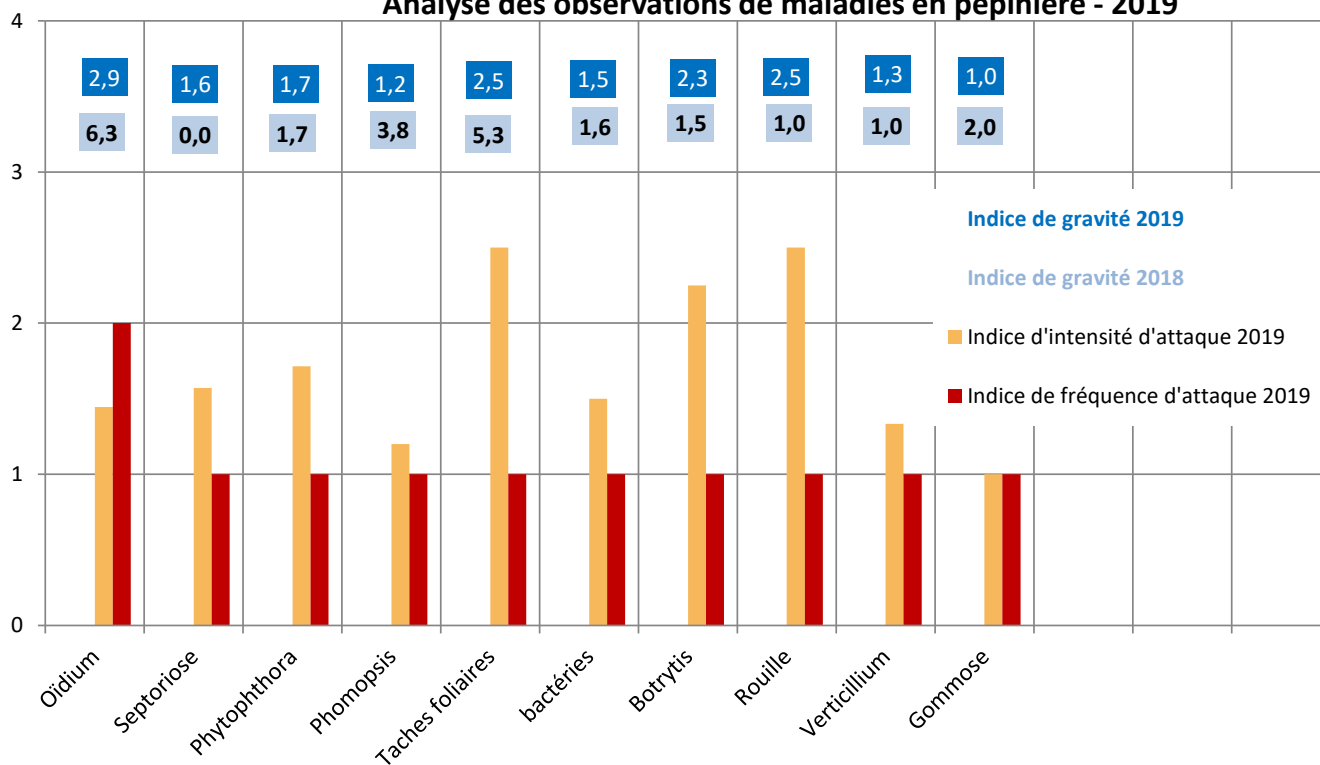
48 observations (23.6 % des observations) ont été réalisées sur des cultures touchées par des maladies (champignons, bactéries, virus).

Nous présentons les bio-agresseurs par ordre décroissant du nombre d'observations. Les cultures sont listées et le nombre d'attaques observées est précisé entre parenthèses. Nous n'apporterons de développement que pour les maladies les plus observées (plus de 10 % des observations) au cours de l'année 2019 : **oïdium**, **taches foliaires+ septorioses**, **phytophthora** sont les maladies les plus souvent diagnostiquées.

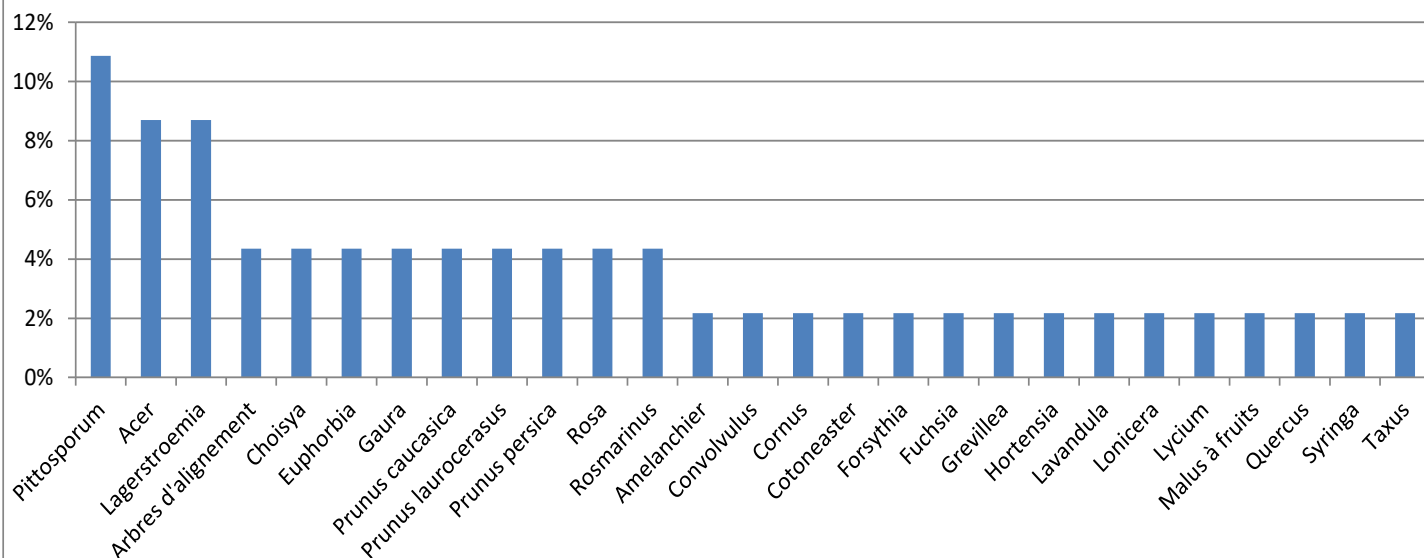
Tableau 2 PEPINIERE	Traitement données nombre d'observations/niveaux d'attaque													
	1	2	3	nb obs.	nb ent.	% obs./ total bioagr.	% ent.	% obs./ Maladies	intensité attaque	Indice de fréquence 2019	Indice de gravité 2019	% obs./ Rav. en 2018	Indice gravité 2018	Evolution par rapport à 2018
toute maladie confondue				48	9	23,6%		100%	1,7					
Oïdium	5	4	0	9	8	4,4%	10%	18,8%	1,4	2	2,9	30%	6,3	-
Septoriose	3	4	0	7	2	3,4%	3%	14,6%	1,6	1	1,6	0%	0,0	+
Phytophthora	2	5	0	7	5	3,4%	6%	14,6%	1,7	1	1,7	16%	3,8	-
Phomopsis	4	1	0	5	3	2,5%	4%	10,4%	1,2	1	1,2	4%	1,7	-
Taches foliaires	1	0	3	4	2	2,0%	3%	8,3%	2,5	1	2,5	19%	5,3	-
bactéries	3	0	1	4	3	2,0%	4%	8,3%	1,5	1	1,5	3%	1,6	=
Botrytis	1	1	2	4	2	2,0%	3%	8,3%	2,3	1	2,3	6%	1,5	+
Rouille	0	2	2	4	4	2,0%	5%	8,3%	2,5	1	2,5	4%	1,0	+
Verticillium	2	1	0	3	1	1,5%	1%	6,3%	1,3	1	1,3	1%	1,0	+
Gommose	1	0	0	1	1	0,5%	1%	2,1%	1,0	1	1,0	0%	2,0	-



Analyse des observations de maladies en pépinière - 2019



Cultures touchées par des maladies (% observations > 2 %)



• Oïdium



Situation sur le terrain

Lagerstroemia(3), Rosa(2), Amelanchier(1), Lonicera(1), Lycium(1), *Prunus laurocerasus*(1).

9 diagnostics (18,8 % des observations) ont été réalisés sur **6 cultures** différentes avec des attaques **principalement de faible intensité (1,4) et un indice de gravité peu grave à 2,9/9**. Ce pathogène est fréquemment observé, sur environ **11 % des entreprises**, et la pression est beaucoup plus faible qu'en 2018. Les conditions très humides au printemps ont freiné le développement de l'oïdium en ne permettant pas de multiplication sexuée du champignon.

Faits marquants :

Les dégâts ont été particulièrement marqués sur *Lagerstroemia* (***Unicinula australiana***), **Amelanchier** avec un développement plus ou moins important du mycélium bloquant la photosynthèse (***Erysiphe polygoni***) ; *Rosa* avec ***Podosphaera pannosa*** et *Prunus laurocerasus* par l'**oïdium perforant - *Sphaerotheca pannosa***.



Oïdium sur Lagerstroemia
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



Erysiphe polygoni sur Amelanchier
(Astredhor Sud-Ouest)



Oïdium perforant sur Prunus
(Source : Astredhor Sud-Ouest)

• Taches foliaires/septorioses



Situation sur le terrain

Pittosporum(3), Acer(1), Cornus(1), Forsythia(1), Hortensia(1), Malus à fruits(1), Prunus persica(1)

9 diagnostics (14,6 % des observations) ont été réalisés sur **7 cultures** différentes avec des attaques principalement moyennes, 1,6 et 2,5. Ce pathogène est observé sur **3 % des visites d'entreprises** cette année, et les attaques sont peu **graves** (1,6 sur une échelle de 9), bien que plus qu'en 2018.

Faits marquants :

Le **nombre de cultures touchées est en légère baisse** (9 espèces en 2018, 15 espèces différentes en 2017 contre 20 en 2016). Le printemps très humide n'a pas été favorable aux différents champignons aériens, surtout leur multiplication sexuée, défavorisée par une situation humide non stressante.

On retrouve à peu près les mêmes problématiques que les années passées : **Septoria** sur *Hortensia*, *Cornus*, **maladies des taches noires** sur *Rosa*, **entomosporiose** sur *Photinia*, **Rhytisma acerinum** sur *Acer* et *Forsythia*.



Septoriose sur Cornus
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



Rhytisma acerinum sur Acer
(Astredhor Sud-Ouest)



Taches noires sur Rosier
(Source : Astredhor Sud-Ouest)

• Phytophthora



Situation sur le terrain

Choisya(2), Euphorbia(2), Convolvulus(1), Fuchsia(1), Syringa(1).

7 diagnostics (14,6 % des observations de maladies) ont été réalisés sur **5 cultures** différentes avec des **attaques** principalement **faibles à moyennes**, 1,7. Ces pathogènes sont fréquemment observés, sur **6 % des visites d'entreprises**, et les attaques sont peu **graves** (1,7 sur une échelle de 9) en 2019. Cela concerne essentiellement les entreprises qui ont des cultures sensibles au phytophthora en grande quantité, comme pour le **Choisya ternata**.

Faits marquants :

En général, il y a **moins de diagnostics de champignons racinaires** qu'en 2018 et leur **gravité** est **moindre**. Le **nombre de cultures touchées faible**. La **gestion de l'arrosage** a été délicate cet été quand les températures étaient supérieures à 30°C, le phytophthora profitant des stress hydriques pour s'installer et se développer quand les températures baissent, la plante n'ayant pas le temps de se régénérer. Il s'agit principalement d'attaques de **Phytophthora** en **cultures hors-sol** sur plantes sensibles aux excès d'eau. En majorité, les cultures touchées sont **Choisya, Pittosporum** mais plus ponctuellement des diagnostics ont été faits sur **Convolvulus, Fuchsia, et Syringa**.



Phytophthora sur Choisya
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



Phytophthora parasitica sur Choisya
(Astredhor Sud-Ouest)



Phytophthora sur Euphorbiae
(Astredhor Sud-Ouest)

• Phomopsis



Situation sur le terrain

Rosmarinus(2), Cotoneaster(1), Lavandula(1), Taxus(1)

5 diagnostics ont été effectués **représentant 10,4 %** des observations.

Il s'agit d'attaques moyennes observées sur **4 espèces végétales**, provoquées par différents agents pathogènes provoquant des chancres/dessèchements de rameaux voire la mort de la plante. Les indices de gravité sont faibles depuis 4 ans, **1,7, 1,8 et 1,2 en 2019**. Leur identification est toujours délicate.

On observe la présence de **phomopsis juniperovora** sur **Rosmarinus officinalis**,

Phoma lavandulae sur Lavandes en conteneurs avec des nécroses sur les rameaux (peut être confondu avec la septoriose (*Septoria lavandulae*)).

Sur **taxus baccata**, on note la présence sporadique de **Phacidium infestans** sur sols humides en fin de printemps.



Phacidium sur *Taxus baccata*
(Astredhor Sud-Ouest)



Phomopsis/septoria sur Lavande
(Astredhor Sud-Ouest)



Phomopsis sur Romarin
(Astredhor Sud-Ouest)

• Autres pathogènes

- ✓ **Bactérioses** : 3 diagnostics ont été effectués (8,3 % des observations). Il s'agit la plupart du temps d'attaques de **Pseudomonales** : ***Pseudomonas syringae* pv. *syringae*** sur *Prunus persistants* (criblure du feuillage).
- ✓ **Botrytis** : 4 diagnostics ont été effectués (8,3 % des observations). Il s'agit d'attaques faibles dans l'ensemble mais redoutables localement de ***Botrytis cinerea***, principalement sur des cultures de ***Pittosporum*** sous serre, *Lagerstroemia*, *Grevillea*. Cette maladie s'est bien développée sous abri suite au printemps humide, avec une grosse hygrométrie et parfois des retards dans les suivis culturaux, qui n'ont pas permis de distancer à temps les plantes. C'est un problème récurrent en gestion de culture au printemps.
- ✓ **Rouilles** : 4 diagnostics ont été effectués (8,3 % des observations). Il s'agit d'attaques faibles à fortes de ***Microsphaerella maculiformis*** sur *Quercus ilex* en conteneurs et des rouilles spécifiques sur les arbres en pleine-terre à la fin du printemps. 50% des diagnostics ont été effectués sur ***Gaura lindheimeri*** en conteneurs, maladie très récurrente sur cette espèce.
- ✓ **Verticillium et gommoses**: 3 diagnostics ont été effectués (8,3 % et 2,1 % des observations). Il s'agit de **verticilliose** sur ***Acer japonica* et *Acer campestre*** en conteneur et pleine-terre due à ***Verticillium albo-atrum*** et/ou ***V. dahliae***. Un diagnostic de **Gommose** a été fait sur cerisier.



Bactériose *P. Syringae* sur *Prunus*
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



Verticillium sur *Acer campestre*
(Astredhor Sud-Ouest)



Gommose sur Cerisier
(Astredhor sud-ouest)

Aspects réglementaires

Le nouveau Règlement Santé des Végétaux (Règlement 2016/2031) est entré en application le 14 décembre 2019, il se traduit par une nouvelle classification des organismes nuisibles des végétaux, une extension du dispositif Passeport Phytosanitaire (PP) à tous les plants et matériel de multiplication végétal mis en circulation. Une responsabilisation accrue des professionnels et la mise en place d'une stratégie préventive à l'importation vis à vis des risques phytosanitaires des pays tiers.

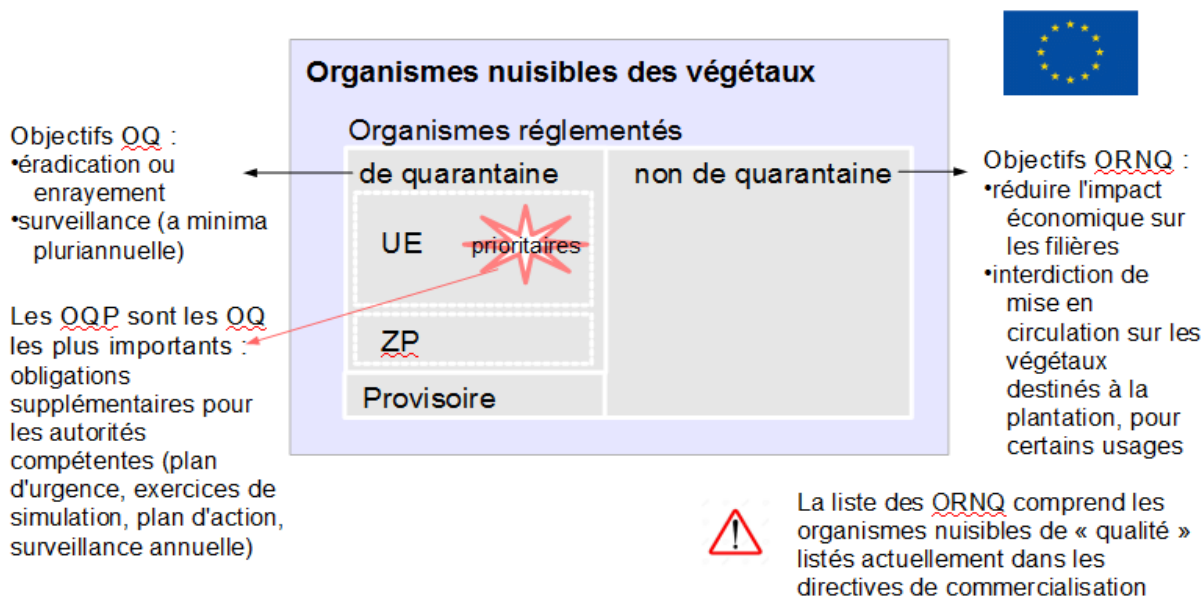
Les règlements 2019/1702 et 2072 catégorisent les organismes nuisibles réglementés selon les définitions suivantes :

- **Organismes de Quarantaine (OQ)** : il s'agit d'organismes nuisibles pas ou peu présents sur le territoire de l'UE, ayant une incidence économique, environnementale ou sociale inacceptable. Il existe des mesures réalisables et efficaces pour prévenir l'entrée, l'établissement ou la dissémination de cet organisme nuisible sur ce territoire et en atténuer les risques et les effets. (Exemple : *Ceratocystis platani*, le chancre du platane)
- **Organismes de Quarantaine Prioritaire (OQP)** : s'ajoutent aux définitions précédentes le fait que les incidences économique, environnementale ou sociale potentielle sont les plus graves pour le territoire de l'UE. (Exemple : *Xylella fastidiosa*)
- **Organismes de Quarantaine de Zone Protégée (OQZP)** : Il s'agit d'un organisme nuisible présents sur le territoire de l'UE mais absent sur le territoire d'un État membre ou une partie de celui-ci. Ce territoire ou partie de territoire est considérée comme une zone protégée vis à vis de l'organisme nuisible considéré. (Exemple : *Erwinia amylovora*, le feu bactérien /Corse)
- **Organismes Réglementés Non de Quarantaine (ORNQ)** : ils sont présents sur le territoire de l'UE et sont transmis principalement par des végétaux spécifiques destinés à la plantation, ils ne sont réglementés que sur les plants et matériel de multiplication végétal. (Exemple : le virus de la sharka).

Des informations complémentaires sont accessibles en ligne sur le site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine :
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Passeport-Phytosanitaire-PP>

La notion d'**organisme nuisible réglementé** englobe la notion d'**organismes de quarantaine**. Un organisme de quarantaine est défini par la Convention Internationale pour la Protection des Végétaux comme suit : « organisme nuisible qui a une importance potentielle pour l'économie de la zone menacée et qui n'est pas encore présent dans cette zone ou bien qui y est présent mais n'y est pas largement disséminé et fait l'objet d'une lutte officielle »

Toute personne qui constate sur un végétal la présence d'un organisme nuisible réglementé a l'obligation d'en faire déclaration auprès de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) (Service Régional de l'alimentation - SRAL)



Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV

1. Dans les situations proches de la floraison, sur fraises et framboises, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. Afin d'assurer la pollinisation, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les observations nécessaires à l'élaboration du **Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Horticulture-Pépinière** sont réalisées par **ASTREDHOR Sud-Ouest GIE Fleurs et plantes** sur des entreprises d'horticulture et de pépinière ornementale.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".